



Le Patriote

ST-PIERRAIS

25 Centimes le numéro.

JOURNAL DU SAMEDI

25 Centimes le numér

ABONNEMENTS	Saint-Pierre, Un an,	12 fr. 00
	Six mois	6 00
	Outre-mer, Un an,	45 00
	Six mois.	8 00

ADMINISTRATION

Rue GERVAIS, en face le Lavoir Public.

INSERTIONS:Annonces, la ligne _____ Cr 30
Réclames, — 4 00

Il y a huit jours, le « Patriote » publiait un article sur l'hygiène et la salubrité publique.

C'est le moment où jamais d'agiter la question, car nous apprenons que, cette semaine, quatre nouveaux cas de diphtérie se sont déclarés.

Si, ainsi qu'on nous l'a affirmé, M. le gouverneur Feillet range l'assainissement de la ville au nombre des questions les plus graves, nous ne tarderons pas à apprendre la convocation du conseil d'hygiène. Composée comme elle l'est, cette assemblée se livrera à une étude sérieuse et nous sommes convaincu qu'il n'en sortira que de bons résultats.

Des mesures prophylactiques seront prises, c'est certain. Où a parlé de cabinets d'aisances obligatoires, de conduites d'eau à établir dans tous les quartiers. Le conseil d'hygiène le demandera peut-être et peut-être encore beaucoup d'autres choses qu'il jugera nécessaires à la salubrité publique, mais songera-t-il à la voirie ?...

Forcer ceux qui non pas de cabinets d'aisances à en avoir et leur interdire de jeter leurs déjections sur l'aire de leurs jardins sera certainement un pas vers l'assainissement de la ville. Supprimer les foyers d'infection résultant de l'amoncellement, dans nombre de rues, des détritus de cuisine, des déjections des habitants et des escarbilles de fourneaux sera un autre pas non moins grand vers le même sujet.

A quelles causes attribuer les épidémies de fièvre typhoïde, de croup et de diphtérie qui, depuis 6 ou 7 ans, ont élu domicile à Saint-Pierre, autrefois réputé comme pays sain par excellence ?

A plusieurs sans doute, mais des médecins vous diront que l'une des causes principales vient des eaux de sources dont usent les gens des quartiers (et ce sont les plus nombreux) où il n'y a pas de conduites d'eau de la Vigie. Beaucoup de ces sources reçoivent par infiltrations le résultat de la décomposition des ordures de toutes sortes jetées en plein air dans des jardins et sur la voie publique.

En supprimant cette cause — et il suffit de le vouloir pour réussir — on aura

écarté un danger. Ce sera toujours un de moins.

Pour cela que faut-il ?

Tout bonnement un peu de police, mais de la police bien comprise et égale pour tous. En s'y prenant bien, on obtiendra des habitants tout ce que l'on voudra, dès lors que ce sera raisonnable.

Et puisque nous sommes sur la voirie, ne pourrait-on pas obtenir que la police mît un frein aux promenades, tant diurnes que nocturnes et aussi tapageuses que malpropres, que font dans nos rues chevaux, tauraux, chiens et poureux ?

S'il n'est pas agréable de se heurter, la nuit, aux poussiers, aux voitures et même aux *embarcations* qui encombrent nos rues, il l'est encore moins de courir le risque d'attraper des coups de pieds, de cornes ou de dents des animaux qui traîtent la ville en pays conquis.

La police ignorera-t-elle qu'elle a une fourrière à sa disposition ?...

TOURNÉE ADMINISTRATIVE.

Samedi dernier, monsieur le Gouverneur Feillet, accompagné de ses chefs de service et du maire de Saint-Pierre, s'embarquait pour l'île aux Chiens afin d'y effectuer sa visite officielle.

Les trois conseillers municipaux de la deuxième section sont allés au devant du Chef de la colonie en la compagnie duquel ils ont visité les différents établissements locaux et municipaux de leur île, réclamant les améliorations les plus urgentes.

M. Feillet a tenu à se rendre compte par lui-même et de visu de son domaine administratif afin de se familiariser promptement avec les gens et les choses de notre colonie.

Nous ne pouvons qu'approuver hautement cette manière de faire, qui indique l'idée bien arrêtée, chez notre nouveau gouverneur, de ne s'en rapporter qu'à lui-même pour les jugements ou appréciations.

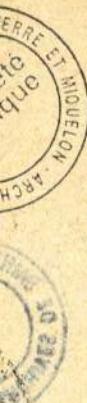
tions à porter sur telle ou telle partie de son administration. M. Feillet est, du reste, d'un accès facile, qui met les gens bien à leur aise dès le début de leur entrevue.

Dans le même ordre d'idées, il a cet autre avantage incontestable sur son prédecesseur, M. de Lamothe: que l'on peut aisément et posément s'expliquer; il en était tout autrement chez notre ex-gouverneur, dont la loquacité proverbiale était telle qu'il faisait lui-même tous les frais de la conversation se donnant même la réponse au lieu et place de son interlocuteur, qui n'avait qu'une peine, celle de se retrouver sans avoir ouvert la bouche. Nous sommes heureusement loin de ce temps là et souhaitons même de grand cœur qu'il ne revienne plus.

Mardi c'était le tour de Saint-Pierre; tous les bâtiments militaires, locaux et municipaux ont été passés en revue par le gouverneur accompagné des différents chefs de service de la colonie. Cette visite s'est terminée par un essai des prises d'eau d'incendie. C'est surtout de ce côté que M. Feillet veut diriger tous ses efforts, tant au point de vue de la quantité de l'eau pour les incendies, que de la salubrité de l'eau de consommation. A cette intention, il visitait jeudi le réservoir du Pain de Sucre et celui à sec du Fauteuil, et de là se rendait à la Vigie et Richelomme; qui l'un et l'autre nous distribuent parcimonieusement l'eau dont nous avons grand besoin et qui devrait être aujourd'hui la seule consommée par la population de Saint-Pierre.

NÉCROLOGIE.

M. Jules Lapaix, maître charpentier, ancien conseiller municipal de St-Pierre est décédé mercredi, dans sa cinquantième année, enlevé à l'affection des siens et à l'estime publique par une lente mais inexorable maladie.



o uvenir de ceux qui comme nous en 1890 ont lutté pour la bonne cause. Temps éramment ardent, qu'on n'aurait guère soupçonné sous la neige de ses cheveux, caractère loyal, prompt à se passionner pour le juste et le vrai, M. Jules Lapaix était devenu résolument des nôtres et sérait jeté dans la mêlée politique pour nous apporter l'appui de son expérience.

La population Saint-Pierraise qui sait honorer ses morts a fait à M. Jules Lapaix de splendides funérailles. L'élite de nos concitoyens se pressait derrière le cercueil et c'est au milieu d'une assistance aussi nombreuse que recueillie, qu'au cimetière, sur la tombe ouverte, M. Paul Mazier, maire, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs,

Je me fais ici l'interprète de mes sentiments personnels et de ceux de tous les St-Pierrais en venant dire un dernier adieu à notre ancien collègue au conseil municipal.

Jules Lapaix mérite bien cet hommage. Il a rendu plus d'un service à notre pays. Nous l'avons vu prendre une part active à la fondation de la compagnie des Sapeurs-Pompiers et il y a quelques mois à peine, il était membre du Conseil municipal.

Nous qui avons été à même de l'apprécier de plus près nous savons quelle a été la droiture de sa ligne de conduite, combien a été grand son attachement à la prospérité Saint-Pierraise et quel bonheur il éprouvait à se dévouer à la défense journalière de sa ville natale.

L'esprit de sa famille était chez lui très vivace et le sort des siens a été jusqu'au dernier moment la constante préoccupation de son affection paternelle et conjugale.

Jules Lapaix s'est éteint doucement dans la plénitude de son intelligence, entouré de parents et d'amis et forçant par son courage et sa fermeté devant la séparation éternelle, l'admiration de tous.

Jules Lapaix, au nom des Saint-Pierrais, au nom de ses anciens collègues, adieu!

Propriétaire-Gérant, A. Lemofne

ANNONCES.

RÉPLIQUE DE "L'ÉQUITABLE"

Surplus 22,821,074 dollars 20/100 (vingt-deux millions huit cent vingt et un mille soixante-quatorze dollars et vingt cents).

au « SUN LIFE »

Surplus 2,095,000 dollars (deux millions et quatre-vingt-quinze mille dollars).

Balance en faveur de l'ÉQUITABLE : l'écrasante somme de 20,727,074 dollars 20/100 ou 111,920,800 francs et 68 centimes.

(Extrait du rapport officiel du Surintendant des assurances).

COMPAREZ et JUGEZ.

En répondant à l'article publié par le « Sun Life », dans le dernier numéro du

journal « Le Patriote St-Pierrais », l'humble agent de l'Équitable ne se propose pas de faire une réclamation en faveur de sa compagnie. Loin de lui cette idée, car, l'institution qu'il représente est, depuis de longues années, trop avantageusement connue à St-Pierre comme d'ailleurs dans toutes les parties du Globe, pour qu'il se permette aujourd'hui, de rappeler à tous les habitants de la colonie, qu'elle est toujours restée la même, c'est-à-dire, la plus solide, la plus sérieuse, la plus avantageuse et la plus florissante Compagnie d'assurance sur la vie, de tout l'univers.

En faisant une réponse juste, humble et aussi courtoise que possible, je me contenterai seulement d'exciter la soif dévorante d'écrire du « Sun Life », qui, lui-même, par ses chiffres absurdes, prouvera sa propre impuissance, aux yeux de la population de Saint-Pierre qui, déjà à beaucoup ri de ses comparaisons dénuées de perspicacité, de bon goût et *surtout de perspicacité*.

En effet: quel oubli, quelle manque de tact, quelle erreur, quelle absurdité de la part du « Sun Life » que d'entrer en parallèle avec « L'Équitable » !!!

Une *minime* Cie comme le « Sun Life » dont les affaires sont limitées dans le Canada, se comparer à « l'Équitable », qui, dans tous les pays du monde, a des succursales dont la moins importante (celle de Saint-Pierre exceptée) fait le double des affaires du « Sun Life » dans toute son étendue !! Comparer, dis-je, le « Sun Life » à « l'Équitable » quel . . . le qualificatif vraiment me fait défaut.

Il y a ce que semble, à peu près le même écart entre la Banque de France et un obscur comptoir de change qui est à la veille de faire faillite, qu'il y en a entre « l'Équitable » et le « Sun Life » je vous en laisse seul juge.

Non, écoutez « Sun Life » avouez-le donc franchement: vous vous êtes oublié, le 22 courant, en agglomérant, et, surtout, en faisant insérer dans « Le Patriote » tant de beaux chiffres sous une belle entête que:

RÉPONSE à « L'ÉQUITABLE ».

Vous êtes méchant! « Sun Life » vous auriez dû être plus bonasse et vous borner à mettre tout simplement:

ATTAQUE à « L'ÉQUITABLE ».

Dans cette Réponse à l'Équitable, j'aurais largement à discuter avec vous sur l'inexactitude des chiffres; mais je suis pressé, passons outre pour aller plus vite. Je ne veux, aujourd'hui, qu'éclaircir un *vide*, un seul point resté obscur aux yeux du public, et je ne doute pas, involontaire de votre part.

Vous n'y faites pas mention qu'il s'agit de comparer les affaires qu'à faites l'Équitable dans le Canada seulement en 1890 avec la totalité des opérations que vous avez faites également, la même année. Succinctement, voilà où vous avez grandement péché et ce que vous vouliez passer inaperçu surtout. Ça me rappelle une fable

de La Fontaine qui s'applique absolument à votre Réponse à l'Équitable. Avec votre permission, je citerai quelques passages de ce morceau choisi digne du grand fabuliste qui l'a composé. Il s'agit de :

L'Ane vêtu de la peau du Lion.

De la peau du lion l'âne s'étant vêtu
Etais craint partout à la ronde;
Et, bien qu'animal sans vertu,
Il faisait trembler tout le monde.
Un petit bout d'oreille échappé par malheur
Découvrit la fourbe et l'erreur,

Force gens font du bruit EN FRANCE
Par qui cet apologue est rendu familier.

« Pour revenir à notre sujet peu agréable, le SUN Life ne doit pas ignorer que l'ÉQUITABLE fait beaucoup d'affaires, ailleurs que dans le Canada, et que, dans l'espace de douze mois, il atteint des chiffres, pour l'obtention desquels, il faut au moins vingt ans de dur labeur au « Sun Life ». Il doit savoir aussi, lui, qui est si versé dans ces sortes d'affaires, il doit savoir, dis-je, quels chiffres fabuleux qu'atteint l'Équitable, chaque année, dans les États-Unis. Je ne veux pas citer non plus les énormes affaires qu'il fait en France, en Russie, en Allemagne, en Belgique, en un mot partout; puisque, vous m'avez dit: je connais tout cela, l'on ne peut mieux. Inutile, alors, de m'arrêter plus longtemps sur cette question: toutefois, si quelques uns de ces chiffres grandioses échappent à votre bonne mémoire, ce sera avec le plus grand plaisir que je vous les ferai connaître. »

C'est tout ce que j'avais à redire sur votre « Réponse à l'Équitable ». Maintenant pleine liberté, comme par le passé, vous est donnée d'écrire longuement dans tous les journaux et de sonner la charge aussi dur que vos moyens le permettront. Peut-être serez-vous aussi heureux que le moucheron de La Fontaine: *Les plus à craindre sont souvent les plus petits.*

Ce que je vous souhaite du fond de mon cœur, c'est que le Père Eternel nous conserve « le Soleil » encore pendant de longues années. Ainsi-soit-il.

Louis LÉGASSE.

Agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurance sur la vie.

AVIS.

On demande un apprenti à l'imprimerie «du Patriote».

A VENDRE

Une maison située rue du feu rouge comprenant:

4 appartements au rez-de-chaussée

4 au premier avec grenier cour et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

Saint-Pierre.— Imp. A Lemoine